

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 500

Artikel: Les Congrès de l'été

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

protection de l'enfance, etc., etc. Une fois de plus, cette coopération directe et active entre délégués officiels et représentants d'organisations, semble avoir donné les meilleurs résultats, et c'est une raison de plus pour déplorer qu'après en avoir fait une nouvelle expérience si complètement encourageante à Bandoeng, on choisisse précisément ce moment pour y renoncer sous cette forme à Genève!

Les débats, très vivants et très intéressants, mais dans le détail desquels il est forcément impossible d'entrer ici, se concrétisèrent finalement dans sept résolutions, correspondant aux points essentiels de l'ordre du jour, et dont la teneur marque bien l'esprit qui anima la Conférence. La plus importante de toutes, de l'avis de M. Ekstrand, avis que partageront tous les abolitionnistes! est la troisième, que nous citons in extenso:

La Conférence, rappelant les résolutions adoptées en 1934 par le Comité de la traite des femmes et des enfants de la S. d. N. au sujet de l'abolition des maisons de tolérance;

et considérant que l'Assemblée de la S. d. N., en approuvant le rapport de la Ve Commission en 1934, a invité les Etats membres à tenir le plus grand compte des résolutions adoptées par le Comité de la traite des femmes et des enfants;

1. se prononce en faveur de l'abolition en tant que but final; (C'est nous qui soulignons.)
2. recommande que des mesures éducatives soient prises en vue de la formation d'une opinion publique favorable dans les pays d'Orient où les maisons de tolérance existent encore;
3. et recommande que l'abolition soit dans tous les cas précédée ou accompagnée de mesures administratives, médicales et sociales destinées à en assurer le succès durable.

Chacun comprendra sans peine pourquoi nous avons souligné cette petite phrase « en tant que but final », qui paraît au premier abord un bien fâcheuse atténuation à une déclaration abolitionniste d'autre part si nette. Mais nous croyons qu'il faut malgré tout se féliciter de ce que les représentants de neuf pays d'Orient, dans quatre desquels il existe encore des maisons de tolérance, en soient arrivés à signer unanimement cette déclaration de principe et à reconnaître par là l'inutilité et le danger du système réglementariste. De nombreux médecins en particulier ont fait part à M. Ekstrand de leur opinion sur l'inefficacité des examens médicaux tels qu'ils sont pratiqués selon ce système, et ont demandé que, par une étude scientifique, l'on fasse justice de cette fausse conception encore répandue dans ces pays d'Orient (et aussi en Europe, hélas! faut-il ajouter!...) des garanties que peut donner la maison de tolérance au point de vue de la santé publique.

Parmi les autres résolutions votées, signalons encore celle qui demande la création en Orient d'un Bureau de la S. d. N. chargé de centraliser les renseignements concernant la traite des femmes, et dont l'utilité serait de stimuler les efforts nationaux dans la lutte menée contre le fléau; puis les résolutions 4 et 5, très importantes pour les organisations féminines, puisque l'une proclame la valeur du concours des Associations volontaires et recommande aux gouvernements d'accueillir favorablement la collaboration pratique des organisations établies sur leurs territoires, ce qui ouvre un beau champ à une activité fé-

conde; et que l'autre recommande également à ces mêmes gouvernements orientaux d'étudier la possibilité d'employer un plus grand nombre de femmes comme fonctionnaires dans les services en rapport avec la protection des femmes et des enfants. Evidemment, ceci ne signifie pas encore l'établissement à bref délai d'une police féminine dans tout l'Extrême-Orient, cette idée étant encore trop neuve! mais bien un achèvement graduel vers son introduction, chose dont nous ne pouvons que nous féliciter chaudement.

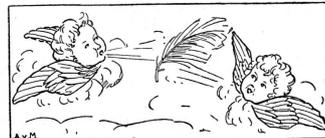
Nous avons, hélas! moins de raisons de nous féliciter de la teneur de la sixième des résolutions votées à Bandoeng, et qui a trait à cet obsédant problème des réfugiés russes en Chine, dont nous avons aussi bien souvent entretenu nos lectrices: on sait en bref qu'il s'agit de femmes russes, sans ressources, affluant dans certaines villes de Chine, Kharbin notamment, et se trouvant de ce fait fatalement vouées à la prostitution. Le rapport de 1933 en évaluait le nombre à plusieurs milliers, et en 1936, Dame Rachel Crowdy, qui revenait justement de Chine, avait, par d'impressionnantes déclarations, montré que la situation n'avait fait qu'empirer; en 1935, l'Assemblée de la S. d. N. s'était montrée favorable à la suggestion de créer en Extrême-Orient un poste d'agent, ou de préférence d'agent chargé de prendre en main cette activité in-

dispensable, mais sans que ceci constitue une charge budgétaire pour la S. d. N.: les organisations féminines avaient fait des démarches pour réunir la somme nécessaire (15.000 francs suisses), l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille notamment s'était courageusement mise à la brèche... et en 1937, la Conférence de Bandoeng, prenant acte de tous ces efforts, n'a pu qu'émettre le vœu platonique de signaler ce grave problème « à la conscience sociale des honnêtes gens »! Le Bulletin abolitionniste n'a pas tort, qui, commentant cette résolution d'espérance et d'attente, se demande si, « parmi les multimillionnaires en train de gagner de nouveaux millions par la course aux armements, il ne s'en trouvera pas un qui soit disposé à avancer vingt mille francs suisses à la S. d. N.? Vingt mille francs, le prix de quelques mitrailleses!... »

E. Gd.

Wolvoake (Etats-Unis) vient de décerner le titre de docteur *honoris causa*, pour services rendus à la cause de la femme.

Cette cérémonie ayant pris date le 8 mai, les détails ne nous en sont pas encore parvenus. Nous savons seulement que Mrs. Ashby s'est embarquée le 28 avril pour les Etats-Unis, et nous ne doutons pas que, telle que nous la connaissons, elle n'ait mis à profit ce court voyage en Amérique pour le développement de la cause de la femme et de celle de la paix.



DE-CI, DE-LA

Le résultat de la vente des timbres „Pro Juventute“ :

Huit cent douze mille francs, et seulement 13.000 fr. de recul sur l'an dernier. Pour une période de crise, ce n'est pas mal. Bon courage donc pour la suite, et bon emploi des sommes ainsi recueillies!

Une femme philosophe à l'honneur.

Lors du « Dies academicus » l'Université de Berne a rendu hommage à la longue activité universitaire de M^{lle} Anna Tumarkin, et spécialement à ses travaux consacrés à l'histoire de la philosophie en Suisse, en lui remettant le prix Théodor Kocher. Toutes nos meilleures félicitations vont à cette amie de longue date de notre cause.

Les Congrès de l'été

Ceux qui craignent que l'idée internationale ne soit en recul peuvent se rassurer! en ce qui concerne les milieux féminins, sociaux et pacifistes en tout cas, car, à parcourir la liste suivante, on ne compte pas moins de huit Congrès ou Conférences d'organisations internationales qui vont prendre date d'ici au début de septembre!

Citons d'abord le Congrès abolitionniste international, qui aura lieu à Paris (Musée social) peu après la parution de ces lignes, soit du 20 au 22 mai. A son ordre du jour, trois problèmes importants, bien que spécialisés: l'Etat et la prostitution, le traitement coercitif des maladies vénériennes, et la formation de l'opinion publique, ainsi qu'un meeting public, indispensable en ce moment où la loi Sellier abolissant les maisons de tolérance est devant le Sénat, consacré au *Problème de la prostitution devant la conscience du monde civilisé*. (Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la Fédération abolitionniste internationale, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève.)

Un peu plus tard, soit au début de juin, c'est l'Union mondiale des femmes chrétiennes pour la tempérance, qui tiendra ses assises à Washington (Etats-Unis); le Lycéum-Club International, qui se rencontrera à Londres; puis la Fédération Internationale des femmes dans les carrières libérales et commerciales, qui se réunira à Stockholm du 10 au 15 juin. Immédiatement après, soit du 21 au 26 juin, c'est le Groupement catholique « La Mère au Foyer », aux destinées duquel préside M^{lle} Butillard (25, rue de Valois,

Pour le 18 mai 1937, jour de la bonne volonté

XVI^e Message annuel des Enfants du Pays de Galles

Filles et garçons de partout! Nous, les garçons et les filles du Pays de Galles, nous vous envoyons une fois encore notre message d'espoir et d'amitié.

Dans ce monde si plein de luttes et de souffrances, nous pensons avec joie que l'air va s'emplier des souhaits que les enfants s'envoient les uns aux autres: à travers les continents, par-dessus les mers, la jeunesse appelle la jeunesse à vivre pour la paix.

Nous sommes heureux aussi de savoir que dans tant de pays, des hommes et des femmes se lèvent qui, sans céder au désespoir, appellent les peuples de toute la terre à rebâtir ensemble les murailles de la paix. La foi et une ferme volonté le pourront.

Criions au monde entier qu'il le faut! En ce jour de bonne volonté, en cette année mémorable, nous nous consacrons, avec vous tous, au service de l'humanité.

La science nous a faits voisins, que la bonne volonté nous maintienne amis.

On sait que le 18 mai, « jour de la bonne volonté », est l'anniversaire de ce 18 mai 1899, date de l'ouverture de la Première Conférence de la Paix, à La Haye, la première conférence officielle qui se soit jamais tenue pour parler de paix en temps de paix. Et chaque année maintenant, depuis 1922, soit presque au lendemain de la grande guerre, un message de paix et de bonne volonté est transmis par T. S. F. aux enfants du monde entier par les enfants des écoles du pays de Galles, message auquel répondent immédiatement d'au-

tres enfants d'autres écoles: en 1936, la première réponse reçue à Cardiff était celle des écoles de Bâle, qui suivirent de près des messages-réponses de Yougoslavie, des Etats-Unis, de Danemark, d'Angleterre, du Portugal, etc. On nous assure que la réponse des écoliers de Genthod (Genève) a été spécialement remarquée.

A l'occasion de cet anniversaire, l'Association suisse pour la S. d. N. a eu l'excellente idée d'éditer, avec le concours de l'Union Mondiale de la Femme, et de divers groupes pédagogiques, un numéro de journal illustré, spécialement destiné à l'enfance d'âge scolaire, qui souligne et illustre la valeur de cet effort de compréhension internationale. Le numéro du 18 mai 1937 que nous avons sous les yeux nous paraît spécialement réussi, et propre à faire réfléchir, non seulement les enfants qui le liront ou participeront aux concours qu'il organise, mais aussi leurs parents et leurs éducateurs. Réparti à 45.000 exemplaires en Suisse allemande, à 20.000 exemplaires en Suisse romande (l'édition internationale totale atteint un tirage de 250.000 exemplaires), et distribué gratuitement par permission spéciale des autorités scolaires, ce journal répond ainsi par une éducation pour la paix à l'horrible éducation pour la guerre entreprise actuellement dans certains pays, et à ce titre, il a droit à tout notre appui, comme à toute notre reconnaissance.¹

¹ On peut s'en procurer des exemplaires pour distribution au prix de 5 centimes l'un auprès de l'une ou l'autre des Sociétés éditrices, et notamment du Bureau International d'Education, Palais Wilson, Genève.



Deux prix littéraires

I. Louise Hervieu: Sangs

Le prix Fémina d'une valeur de cinq mille francs a été attribué, en décembre 1936, à Louise Hervieu qui fut déjà lauréate, en 1934, du prix de la Critique indépendante décerné par la Société des gens de lettres. Son dernier livre couronné *Sangs*, n'est pas un *beau* livre... c'est peut-être une *grande* œuvre: œuvre tragique écrite dans une solitude tragique par une femme dont la destinée est tragique entre toutes.

Louise Hervieu, l'artiste.

Elle fut un peintre de grand talent, un graveur et un illustrateur étonnants. A peine sortie de l'école, elle jette sur le papier des dessins si vibrants qu'ils forcent l'admiration de Rodin. Dès 1910, ses huiles ont la solidité et la verde dans la couleur qui sont d'un peintre. Peintures furtives, peintures exigües, parce qu'elle doit les dissimuler aux siens. Plus tard, elle renonça même au pinceau pour obéir à sa mère — démente, hélas — qui abhorrait cette forme d'art. A l'Expo-

sition biennale de Venise, en 1934, une salle entière emplit de ses œuvres a fait éclater à tous les yeux le grand talent, que, seuls, quelques amis connaissaient. Une récente exposition de ses dessins à Paris, au Petit-Palais, fut une nouvelle révélation.

L'artiste excelle à mêler le surnaturel au réalisme, à créer l'atmosphère des choses... natures mortes exquises, miroirs vénitiens où dansent des reflets, fleurs, fruits, coquillages nacrés, plumes frissonnantes, pendules rococo, marmite à pot au feu... A quelque un qui s'exaltait sur la couleur de l'humble marmite, l'artiste répondit: « Presque aveugle, je dessine en touchant ». Et elle ajoute: « Croiriez-vous que j'ai cherché vingt ans la terre de cette marmite? »

Louise Hervieu a illustré de merveilleuse, d'hallucinante façon les *Fleurs du mal*, de Baudelaire et ses études de nus sont somptueuses. Au sujet de la compréhension du poète que révèle ses « noirs et blancs », on a parlé souvent du *génie* de l'artiste. Ce génie le doit-elle, physiologiquement parlant, au terrible mal qui la consume?

Elle a écrit pour le catalogue de son avant-dernière exposition ce qu'elle appelle « son testament »: « Sans expérience et sans maîtrise, le travail me fut difficile et j'en ai pas connu cette facilité ruineuse en art... D'une vie fluette, j'étais attirée vers la nature et la vie triomphante, dussent-elles m'éblouir et m'aveugler. Avide, crainctive et paysanne, j'ai été cet enfant heureux et souvent désolé dans un jardin de roses et d'épines et dans la chambre aux joujoux. J'ai cru sans y croire

à la vérité; je suis plus certaine de la douleur. J'aurai aimé les artistes et qu'il y ait des artistes. Et, d'autrui, j'ai respecté l'œuvre et la peine... »

Louise Hervieu, l'écrivain.

Elle a peu écrit: en 1924, un essai sur le clown, *L'âme du cirque*, que vingt artistes tinrent à l'honneur d'illustrer, et parmi eux Picasso, Bonnard, Denis, Segonzac, Bourdelle, etc. Puis ses *Entretiens sur le dessin avec Geneviève*, écrits vraisemblablement alors qu'elle était professeur de dessin dans une école parisienne, un recueil de moralité, *Le bon vouloir*, qui fut couronné par l'Académie, et, en 1928, un tableau de Paris, *Le parc Montsouris*, qui est un livre charmant où Louise Hervieu raconte son enfance et ce que ses yeux de petite fille voyaient du quartier excentrique et de ses plus minables habitants.

Ce Montsouris, nous dit-elle, en quelques-uns de ses coins pis que pauvre, misérable et inquiétant, je l'aimais malgré quelque frayeur, et j'y aurai gagné l'amour du pauvre et du malencourteux. J'aurais appris à connaître l'homme qui n'est pas toujours inférieur à sa peine. Dans ce quartier retiré, j'aurai, comme l'âne parmi ses landes de genêts et de chardons, trouvé ma nourriture spirituelle... Dans les quartiers opulents, l'homme est caché à l'homme par trop de blocs de pierre... un ennui distingué vous pèse sans qu'on en devine la cause. Mais dans mon quartier, j'ai vu l'homme attelé à sa voiture à bras et le licol au cou, soutenu par la même vinaisse qui l'empoisonnait. Je sentais qu'il aurait méprisé ma pitié. Cela donne de l'humilité aux mieux lotis...

En dépit de la pauvreté, de la maladie qui l'immobilise, et de sa cécité presque complète,

modestement, timidement, cette quinquagénaire a préparé dans la solitude un suprême, un tragique message.

Maintenant que j'ai parlé des souffrances dont personne ne parlait, que j'ai dit ce que je voulais dire, il va falloir agir... Voyez-vous cet être qui ne peut plus lire aucun livre et qui veut cependant contribuer à sauver le monde!... Mais n'est-ce pas dans la solitude qu'on construit les machines infernales!

Ainsi Louise Hervieu, la malheureuse hérédo — écrit ce livre terrible, histoire de toute une race frappée dans son sang depuis que l'ancêtre a contracté la syphilis au temps de son service militaire.

Sangs est mal ordonné, mal écrit, confus, bizarre; mais il paraîtrait mesquin de le juger selon les habituelles critères littéraires; car il est en même temps au-dessous et au-dessus des œuvres d'autres écrivains. L'effort de générosité que fait le lecteur pour adoucir sa propre critique et accepter cette lecture difficile est récompensé par maints passages vigoureux et puissants.

Toutes les tares se rencontrent au long de ce livre: ceux qui ne sont pas minés par la redoutable hérédité sont épileptiques, cancéreux, imbéciles ou frôlant la démence. Le tableau est vraiment trop poussé au noir. L'ancêtre, celui qui a empoisonné sa femme le jour de ses noces et causé ainsi la mort de cinq petits enfants, a tout de même réussi à avoir un fils; François Hurel, le fier et rude paysan, héritier du domaine et du mal. C'est le véritable héros du livre. Il lutte contre

IN MEMORIAM

Mme Anna Jézéquel

C'est avec autant de surprise que de regret que nous avons appris, l'autre semaine, le décès presque subit de Mme Jézéquel, car il y a peu de temps encore, lors de la réunion du Conseil Général du R. U. P. à Genève, nous l'avions vue si active d'allure et si fervente d'esprit que rien ne faisait prévoir le deuil qui allait ainsi cruellement frapper sa famille et ses amis. Justement nous nous réjouissions de la voir s'installer à Genève, et de pouvoir ainsi reprendre avec elles les relations nouées au cours de réunions féministes internationales.

Car Mme Jézéquel était une féministe convaincue et ardente. Fille, puis femme de pasteur, elle était de cette pléiade de Françaises protestantes, qui, à la suite de Mme de Witt-Schlumberger, apportèrent à notre mouvement lorsqu'il se développa outre-Jura, un appui conscient et précieux, et l'organisation du Congrès suffragiste international de Paris en 1926, et spécialement de la grande manifestation de la paix au Trocadéro, a dû beaucoup à son concours. En effet suffragiste de cœur elle était aussi pacifiste: auxiliaire dévouée de son mari, quand après de longues années de pastorat il devint le secrétaire de l'Alliance Universelle pour l'amitié par les Eglises, elle contribua à fonder en France l'Union féminine pour la S. d. N., faisant se lasser une incessante propagande pour l'idéal de Genève. C'est que, restée seule à la tâche, quand la guerre lui avait pris son mari et ses deux fils, elle comprenait la signification profonde du mot *paix*, et à côté de son travail social, en matière d'antialcoolisme notamment, elle se consacra encore une bonne partie de son étonnante activité à des groupements pacifistes et en dernier lieu, lorsque son mari en devint le secrétaire général, au R. U. P. Elle préparait au moment où la mort l'a surprise

un volume de contes destinés à développer l'esprit de paix chez les enfants, et qu'elle avait écrits à l'usage de ses petits-enfants¹, volume qui n'aurait pas constitué d'ailleurs un début pour elle, car à côté de nombreux articles de journaux, nous lui devons encore la traduction du roman social de Wickam Steed: *Me voici, Maître, envoi-moi...*

Nous nous inclinons avec respect devant une vie si essentiellement consacrée à la défense d'idéaux qui sont aussi les nôtres, en disant ici à M. Jézéquel toute l'assurance de nos regrets et de notre sympathie. E. G.

Mme Adrienne Perrier

Morte au champ d'honneur, peut-on vraiment dire de celle dont nous saluons aujourd'hui le mémoire, car c'est au cours d'une séance d'un groupe d'études coopératives que Mme Perrier, présidente des Commissions féminines de coopératrices genevoises et membre du Conseil d'administration de la puissante Société coopératrice de consommation de Genève, succomba subitement à une crise cardiaque que rien ne permettait de prévoir. On devine le choc éprouvé par ses collègues devant ce départ si brusque et si tragique; et d'autre part, n'est-ce pas là un symbole frappant de dévouement jusqu'au bout à une idée ou à une activité que ce décès en séance de Commission?

Mme Perrier en effet était une fervente de l'idéal coopérateur, et il n'est pas exagéré de dire qu'elle était l'âme de ces Commissions féminines fondées surtout pour répandre et développer parmi les femmes la compréhension de cet idéal mettant sur pied sans se lasser de nouveaux groupes, organisant ou présidant des séances de propagande, et payant largement de sa per-

¹ Le journal *La Jeunesse et la Paix du Monde* que nous signalons plus haut contient précisément un conte *Les Autres*, adapté du suédois par Mme Jézéquel.

somme partout où cela était nécessaire. D'autre part, elle tenait une place en vue dans le Conseil d'Administration, où sa bonté bienveillante, son sens pratique, ses expériences la faisaient grandement apprécier de ses collègues masculins. Et avec beaucoup de tact et de bonté, elle avait su établir la liaison indispensable entre ce Conseil et le nombreux personnel de la « Coopé », comprenant les besoins et les difficultés de celui-ci, agissant de tout son pouvoir pour lui rendre aisée l'accomplissement de sa tâche, sans jamais perdre de vue que, dans une Coopérative plus qu'ailleurs, l'intérêt collectif ne doit jamais être sacrifié à l'intérêt particulier.

À côté de son activité pour la Coopérative, Mme Perrier trouvait le temps de rendre de constants services dans la paroisse protestante de Saint-Gervais, où son brusque départ va aussi creuser un vide difficile à combler. Et enfin, et on le pense bien, elle était féministe, lectrice de notre journal et sympathique à nos efforts, bien qu'obligée, de par l'organisation de ces groupements uniquement en vue de la propagande, à observer vis-à-vis de toute action collective une réserve qu'il nous était impossible de ne pas regretter. Et le plaisir et le profit que les membres de nos Sociétés féministes ont toujours éprouvé à collaborer avec elle nous font encore mieux comprendre l'étendue de la perte faite par les dirigeants de la Coopérative, auxquels nous tenons à exprimer spécialement à cette occasion notre plus vive sympathie. E. G.

Mme Guebard-Forel

Le 28 avril est décédée, à Lonay, dans sa 86^{me} année, Mme Guebard-Forel, la fondatrice de l'Asile des Orphelins s. Morges, qu'elle a présidé avec beaucoup de dévouement. La commune de Lonay lui avait décerné en 1913 la bourgeoisie d'honneur en témoignage de reconnaissance pour ses nombreux bienfaits. S. B.

Paris), qui traitera de ce sujet: *La femme ouvrière de progrès humain*; puis, du 28 juin au 3 juillet, l'Union des Associations pour la S.d.N. (4, avenue de France, Genève), dont les délégués qui siègeront à Londres; puis la Fédération se rencontrera dans la charmante ville de Bratislava (Tchécoslovaquie) pour étudier diverses questions économiques, sociales, juridiques et politiques en relations avec la S.d.N., et notamment le gros problème de l'éducation de la jeunesse. C'est en Tchécoslovaquie également que la Ligue internationale de Femmes pour la paix et la liberté (12, rue du Vieux-College, Genève) tiendra, du 27 au 31 juillet, son IX^e Congrès consacré à l'étude d'un *Régime international nouveau*, cependant que l'*Open Door International* (Idesleigh House, Caxton Street, Londres) a choisi le cadre délicieux et romantique de Salzbourg (Autriche) pour y organiser, au début de juillet, d'abord un Cours de vacances sur différents aspects du travail féminin, puis sa Ve Conférence sur l'émancipation économique de la travailleuse. Enfin, la Guild Internationale des Coopératrices (17, Gr. Prescott Street, Londres) ferme cette liste, sans doute bien incomplète encore, avec son Congrès de Paris, des 2 et 3 septembre, consacré à *La situation de la femme dans le mouvement coopératif*...

Mesdames, tout ceci ne vous donne-t-il pas le désir de faire vos valises?...

le mal héréditaire dans la colère, le désespoir et le secret — par pudeur et orgueil, il ne consulte pas plus le médecin que son père ne l'a fait — et il passe sa vie à aimer qui ne l'aime point. Sa femme, la douce et indifférente Sylvie, meurt en mettant au monde une fille qui, elle aussi, a le sang corrompu. Toute en détraque nerveuse et en hargne, simulatrice et capricieuse, odieuse enfin, elle rebute et désolé son père. De son mariage avec un citadin bellâtre et demi-Fou, elle a une fillette Mahaude, dite Sang-de-Navet, qui aime de tout son cœur son grand-père prématurément vieilli et désabusé.

Cette petite Sang-de-Navet, que Louise Hervieu dépeint avec une tendresse apitoyée de grande sœur, n'a ni la force de vivre ni le courage de mourir et paraît être « la momie d'un enfant autrefois vivante et joyeuse ». Tragiquement ballottée entre deux éléments qui se querellent à journée faite, se réconcilient à grand tapage, puis recommencent, la petite martyre souffre tant que son grand-père se demande: « Faudra-t-il tuer ce couple pour sauver l'enfant? » Tant d'horreur fatigue à la longue le lecteur le plus résistant. On a dit justement de *Sangs*: « Pas assez de netteté pour un témoignage, pas assez de clarté pour un livre... de la sincérité, certes, mais point d'art... » Et cette œuvre à la fois puissante et incohérente ne touche pas comme l'auteur l'a certainement espéré. En ce qui me concerne, je préfère de beaucoup le trait de burin de Louise Hervieu au travail de son stylo!

Jeanne VULLIOMENET.

L'Assemblée de St-Gall de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(Suite de la 1^{re} page.)

Finalement, l'Assemblée, à une forte majorité, décida d'accorder pour deux ans (proposition bâloise) des pleins pouvoirs à son Comité pour se prononcer sur les questions économiques (propositions de Colombier et de Neuchâtel) comme sur les questions politiques, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas de politique de parti, mais de servir et de défendre notre démocratie. Le Comité central a aussi, selon la proposition de Colombier, mandat impératif pour protester énergiquement auprès du Conseil Fédéral chaque fois que celui-ci édicte des mesures touchant

au premier chef femmes et enfants, telles que le renchérissement des produits de première nécessité; il a mandat également de s'entendre avec les grandes Associations féminines en vue d'une action concertée pour l'abrogation des décrets fédéraux visant au premier chef les femmes et les enfants.

La proposition de Neuchâtel, relative aux questions économiques, écho des vives inquiétudes nées lors du brusque renchérissement de la vie, après la dévaluation, semblait un peu vieillie, tant les événements vont vite, a fait remarquer M^{lle} Bréting (Neuchâtel); cependant, en demandant au Comité Central de faire une enquête sur les raisons du renchérissement des denrées de première nécessité et sur ceux qui en bénéficient, en attirant l'attention des femmes sur la force, la puissance économique qu'elles représentent et qu'elles

Une histoire véridique

La guerre du lait des femmes biennoises

Au moment du renchérissement des produits laitiers, au moment aussi où les grandes Fédérations du lait, du fromage et du beurre sont l'objet de controverses passionnées, et où les femmes se groupent pour obtenir l'abaissement du coût de la vie, il est intéressant de rappeler comment des femmes ont combattu, il y a peu d'années, le despotisme et les abus de la Fédération laitière de leur ville.

... Voici cette histoire véridique: En 1930, Bienne était la seule ville suisse dans laquelle le lait n'était pas porté à domicile, sauf à un petit nombre de privilégiés. La Fédération laitière opposait un veto absolu aux demandes réitérées des consommatrices de fournir le lait dans les ménages partout où ceux-ci le désiraient. Sur 23,000 litres consommés quotidiennement, 16,000 devaient être cherchés à la laiterie.

Les associations de ménagères ayant organisé une « Journée du lait » avec conférences et démonstrations, les femmes saisirent cette occasion pour manifester leur mécontentement d'être à la merci de la Fédération laitière. Dans les rues où la vente à domicile était interdite, on fit circuler une pétition qui obtint un rapide succès. Mais la Fédération répondit par une fin de non recevoir, alléguant des raisons d'hygiène: le lait risquait de se remplir de poussière, et il faudrait en élever le prix de vente de 2 à 3 centimes (dans les autres villes, un centime suffisait pour couvrir les frais supplémentaires), etc.

Les Sociétés féminines ne se tinrent pas pour battues. Une pétition fut envoyée au Conseil communal, demandant: 1^o l'abolition de tout privilège; 2^o la liberté pour les ménagères de chercher elles-mêmes leur lait ou de se le faire apporter à domicile. Le Conseil municipal se déclara incompétent dans la matière, mais offrit ses services comme médiateur. L'on réunit donc des parties adverses en une séance (novembre 1930). Les femmes se trouvèrent en face d'une Commission permanente composée de 5 producteurs de lait, 4 laitiers et un représentant de la Coopérative de consommation. Après deux heures de dis-

ussion, on n'était arrivé à aucun résultat, la position de ces messieurs étant prise d'avance.

Mais les femmes elles aussi restèrent fermes. Par le moyen de la presse elles invitèrent le public à une Assemblée de protestation, laquelle réunit tant de monde qu'on put adresser un ultimatum à la Fédération laitière. Celle-ci n'ayant pas répondu, les Sociétés féminines organisèrent elles-mêmes la vente du beurre et du fromage en dehors des laiteries, et prièrent leurs membres de réduire leur consommation de lait au strict nécessaire, espérant ainsi contraindre la Fédération à rendre les armes. Mais elles s'étaient méprisées sur l'effet de leurs menaces. La Commission permanente leur fit savoir qu'elle maintenait son point de vue. Les femmes revinrent encore une fois à la charge auprès de la Fédération et encore une fois il leur fut répondu par un non catégorique, malgré leur proposition de payer le lait porté à domicile un centime plus cher, comme cela se pratique ailleurs.

Alors (janvier 1931), les femmes fondèrent leur propre laiterie au moyen d'une coopérative des Sociétés féminines, avec, comme base financière, des parts de 10 à 20 francs. En trois semaines, le capital nécessaire fut réuni. Cette fois, la Commission des producteurs, voyant le sérieux de l'entreprise, fut tout à coup prête à toutes les concessions! mais trop tard, car les femmes ayant signé un contrat, devaient, pour le casser, exiger des dommages-intérêts. La Fédération refusant d'en payer le prix, la Laiterie centrale féminine fut ouverte le 20 janvier 1931, et le lait porté à domicile fut payé 32 cts. Subitement, la Fédération laitière se découvrit en état de suivre ce mouvement, et ce qui ne lui avait pas été possible de faire pour 34 ou 35 cts. le litre de lait, le devint du jour au lendemain pour 32 cts!...

C'est alors que commença une vraie guérilla. On chercha à torpiller la nouvelle entreprise. La veille de l'ouverture de la Laiterie féminine, une des voitures de distribution disparut et fut retrouvée quelque temps après dans le canal de l'Aar, près de Nidau. Le lait fourni à la Laiterie féminine par des producteurs lucernois leur fut acheté par la Fédération à un prix supérieur, et le même procédé s'appliquant à tous les pro-

ne savent pas utiliser, Neuchâtel a dicté l'ordre du jour de l'Assemblée de Saint-Gall, qui faisait la majeure part aux questions économiques. Un prochain article renseignera nos lecteurs sur cette partie du programme.

La suggestion bâloise tendant à lancer des initiatives simultanées en faveur du vote féminin est renvoyée à la Conférence des présidentes. M^{lle} Gourd a rappelé l'effort entrepris à Genève, et M^{lle} Bréting a annoncé que les Neuchâtoises feront déposer cet automne, au Grand Conseil, une motion demandant pour les femmes le vote communal facultatif.

Heureuse de la réussite du cours de vacances d'Hilterfingen, la Commission du cours, que préside Mme Vischer-Alioth (Bâle), a décidé de travailler, cette année, avec l'Association suisse des Institutrices; le cours, fixé du 4 au 9 octobre à Rheinfelden, sera consacré à l'éducation de la femme en vue de ses responsabilités civiques. Que les suffragistes songent dès maintenant à participer à ce cours, dont la portée pratique sera considérable.

Un rapport de M^{lle} E. Bloch, rédactrice du *Frauenblatt*, sur la presse féministe, un bref écho des journées de Zurich, apporté par M^{lle} Frida Graf (Bâle), un joyeux appel de M^{lle} E. Sulzer (Aadorf) à la collaboration des jeunes, au nom de la Commission de jeunesse de l'Alliance internationale, créée après le meeting de la jeunesse de Zurich, ont terminé les affaires administratives. M^{lle} Sulzer recommande vivement aux sections de créer des groupes de jeunes, en leur offrant du thé ou des divertissements, pour leur parler de leurs préoccupations (notamment de la paix et des occasions de travail), et en effleurant, en passant, la question du suffrage féminin.

Pour s'associer à la « Journée des mères » autrement que par de petits cadeaux, l'Association avait demandé à M^{me} Schwarz-Gagg, docteur ès sciences économiques à Berne, de témoigner de notre intérêt pour « la profession de mère », qui n'est plus à la mode, paraît-il, en nous parlant de ses soucis matériels. Ce travail fort intéressant, basé sur les chiffres de la statistique, montre que le recul des naissances, que compense la baisse de la mortalité infantile, ne résout pas le problème. Les familles nombreuses, à la ville comme à la campagne, vivent le plus souvent dans des conditions précaires; le chômage, la hausse subtile des denrées de première nécessité, ont aggravé une situation déjà terrible et mettent à la charge de l'assistance publique un nombre croissant de familles. L'action en faveur des agriculteurs obérés, en diminuant les charges pesant sur le domaine, a amélioré la situation paysanne; à la ville, les choses vont en empirant. Il faut reviser notre politique fiscale, notre politique sociale, de façon à alléger sérieusement les charges écrasantes des familles nombreuses; trop souvent le degré-

ducteurs des environs, il fallut que la Laiterie féminine cherchât toujours plus loin et même jusqu'en Gruyère sa marchandise. Mais alors le lait lui arrivait souvent souillé, ou bien des regards inexplicables se produisaient en gare des marchandises et la Laiterie... Puis la Fédération abaissa son prix de vente jusqu'à 28 et 26 centimes le litre, tandis que le lait de la Laiterie féminine se payait toujours 29 centimes. Cette fois, la Fédération se crut victorieuse, d'autant plus que les femmes convoquèrent une Assemblée publique pour exposer les difficultés de la situation. La Fédération s'y fit représenter. Ces messieurs arrivèrent souriants, escamotant la déconfiture des femmes, et repartirent penauds, car, après avoir entendu parler publiquement de leurs agissements peu reluisants, ils avaient dû constater que le public féminin restait fidèle à la Laiterie centrale.

Enfin intervint un arrêté fédéral dû, cela va sans dire, à la pression exercée par les Fédérations de producteurs. Cet arrêté stipulait que chaque localité devait acheter son lait aux seuls producteurs habitant à 10 km. à la ronde, la Gruyère ne pouvait plus de ce fait fournir de lait à une laiterie de Bienne. Par l'entremise du Département de l'économie publique, une entente devint possible. La Laiterie féminine dut acheter son lait à la Fédération, mais celle-ci fut contrainte de dédommager les femmes et de travailler selon leurs principes.

Actuellement la Laiterie féminine prospère, s'est agrandie, et depuis longtemps elle a remboursé les parts de fondatrices. Et les vaillantes Biennoises méritent d'être citées en exemple aux femmes qui aujourd'hui se débattaient dans des difficultés économiques trop souvent provoquées par des abus de pouvoir.

Disons encore que cette campagne de concurrence et d'intimidation a coûté plus d'un million à la Fédération laitière biennoise.

N'est-ce point significatif?...

(Librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt, par A. de M.).